

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **36 (1902)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1902.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez Mr le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

36^e Année

1902

N° 8

Organe

du Club Jules César

POULES D'ITALIE

- Je vous en prie, Madame, prenez donc cette poule, toutes les autres ont péri, on me les a emportées; que voulez-vous que je fasse d'une poule ? Mettez-la avec les vôtres.

- Non, portez-la ailleurs, je me défie de ce que vous m'apportez. Une mortalité parcellé.... c'est peut-être une contagion à laquelle je ne veux pas exposer ma basse-cour.

- Quand je vous dis que c'est le poison qui les a tuées les unes après les autres. Celle-ci a échappé, elle n'est pas plus malade que moi; voyez sa crête comme elle est rouge; et pour une pondue, c'en est une; nous partagerons les œufs.

- Ne insistez pas, je prévois un malheur.

- Oh ! je vois bien ce qui en est, vous voulez me faire un mépris parce que je suis pauvre et que je n'ai point de chance. Quand le grand changement sera venu, on s'en souviendra, chacun aura son compte réglé.

- Si c'est ainsi que vous l'entendez, donner-moi cette poule, et ne laisser pas la haine entrer dans votre cœur. Je vous quitte, j'ai beaucoup d'ouvrage, bonjour !

En s'en allant vers son village, tout voisin, l'homme, espèce de paysan buveur et dépenaille, maugréait contre les gens durs, les avares qui repoussent les pauvres diables et les laisseraient crever sans remuer un doigt pour les tirer de peine.

- Elle aurait bien pu m'offrir un verre, la malhonnête.... quand on lui apporte une belle poule.... elle ne m'a pas seulement dit merci.... et me coller un sermon, par dessus le marché.

De son côté, Madame Girard, très perplexe, ne savait que faire du cadeau qu'elle avait accepté contre son gré, uniquement pour ne pas provoquer la rancune de ce drôle, dont elle redoutait le mauvais vouloir. Elle hésitait à introduire cette volaille répugnante dans sa basse-cour, où 70 poules magnifiques et 5 coqs superbes se promenaient à l'aise, picorant leur riche provende, ou humant avec volupté l'eau fraîche et pure qui coulait dans un petit bassin à leur usage. Rien de joli comme cette vaste enceinte entourée d'arbres verts et de buissons de noisetiers mêlés de roses, de chèvre-feuille, de clématis, où siégeaient les merles, où gaiouillaient fauvettes et chardonnerets répondant aux fanfares des coqs, au gloussement des poules. Tous les matins, en faisant la revue des couvains du poulailler, Madame Girard récoltait les œufs du jour précédent et, toute fière et reconnaissante, en rapportait 40 à 50 que son tablier avait peine à contenir. C'était la récompense de ses soins et de son infatigable sollicitude à éléver toutes ces couvées, maintenant en pleine valeur, qu'elle aimait comme une mère aime ses enfants. - Compromettre l'existence de ses élèves chères, heureuses de s'ébattre au soleil, de gratter la terre de leurs pattes, de se rouler dans la poussière, dans les touffes d'herbes folles qui croissaient ça et là, en introduisant au milieu de cette santé et de cette joie une volaille probablement contaminée, c'était grave. D'un autre côté, la mettre à part, comme un être dont on se défie, cela serait remarqué et lui vaudrait des propos désagréables de la part de ce voisin gênant.

Pendant que Madame Girard réfléchissait, tenant dans ses bras la poule suspecte, celle-ci, excitée par toute cette animation, s'échappa des mains qui la retenaient et courut en gloussant et en agitant ses ailes vers la porte de la basse-cour, dont la châtière était restée ouverte ; l'étrangère se perdit bientôt au milieu de ses nouvelles compagnes.

- Et la garde de Dieu, fit Madame Girard, encore tout ému, en refermant la châtière, et elle s'en fut.

Le lendemain, elle ne remarqua rien d'insolite, mais le surlendemain, quand elle fit sa ronde, elle vit avec stupeur deux de ses poules, les plumes hérisées, la tête basse, les yeux éteints, les jambes tremblantes, errer en chancelant, comme agonisantes et bientôt tomber sur le sol pour ne plus se relever. Quant à l'étrangère, elle gisait raide et déjà froide dans un coin. Tremblante de saisissement, elle voulut sortir pour appeler du secours ; mais, à la porte, elle rencontra l'homme du néfaste cadeau.

- Je viens chercher les œufs de ma poule, dit-il brusquement, avant de songer à saluer.

- Votre poule, oui, venir la voir, vous sera satisfait.

Il entra et vit le cadavre de sa bête ; il se baissa, le tata d'une main impatiente.

- Froide ! mille tonnerres, encore le poison ! les brigands !

- Et celles-là qui se meurent, où auraient-elles pris du poison ? C'est vous qui m'avez apporté la maladie qui les tue, qui les tuera jusqu'à la dernière, malheureux que vous êtes, aller-vous-en, fit-elle en éclatant en sanglots.

Il se retira sans souffler mot, sans exprimer un regret, et ne revint plus.

Le vétérinaire appelé en hâte constata le "choléra des poules" et déclara avec tristesse qu'il n'y avait rien à faire pour enrayer ou arrêter le fléau ; le mal, importé par des poules venant d'Italie, était sans remède ; probablement toute la basse-cour y passerait. Il n'eut que trop raison. Durant les huit ou dix jours qui suivirent, on ne pouvait que creuser des fosses pour enfouir, en les couvrant de chaux vive, les pauvres trépassées, dont Madame Girard, tout en larmes, apportait de pleines corbeilles. Ce fut un enterrement douloureux qui recommençait à chaque aube, et qui ne finit qu'avec le dernier hôte de la basse-cour. Où étaient le chant matinal et joyeux des coqs, plus de gloussement des pondentes ; le silence du désert planait sur la ferme jadis si animée ; les merles, les chardonnerets, les fauvettes s'associaient au deuil de la famille, mais la buse gloutonne planant dans l'air bleu en poussant sa plainte aiguë, semblait regretter sa part de cette hécatombe.

Il faut avoir été témoin de telles scènes pour comprendre le rôle déployé par l'illustre Pasteur pour étudier les causes de ce fléau qui ravageait plusieurs départements de la France vers 1880.

Un vétérinaire alsacien, nommé Moritz, avait déjà eu l'idée que cette maladie, signalée en Lombardie en 1789, était due à un parasite. Un vétérinaire de Turin l'avait même figuré en 1878. Mais c'est Pasteur qui réussit à isoler le microbe, à le cultiver dans du bouillon préparé avec des muscles de poules, à démontrer qu'il était bien réellement la cause exclusive de la maladie, et qu'en inoculant aux poules saines ce bouillon conservé pendant trois mois, elles sont vaccinées et résistent au fléau.

- Si j'avais su tout cela, disait Madame Girard, j'aurais fait vacciner mes poules pour les préserver de la destruction, mais ce qui était plus opportun, c'était de renvoyer cet homme avec son Italiennes de malheur. J'aurai plus de courage à l'avenir ; c'est un cas de légitime défense, et je saurai dire non.

Mais elle n'était pas au bout de ses peines ; le vétérinaire l'avertit qu'elle devait désinfecter le poulailler, la basse-cour, brûler les cloisons de bois, racler les murs, les recrépir, et attendre une année avant d'installer de nouvelles poules dans les locaux contaminés. Ce furent de nouvelles larmes, de nouveaux gémissements, et de longs regrets. Chacun, dans la maison, cherchait à adoucir sa peine et à la consoler, mais son mari, dont les façons étaient un peu brusques, conclut en disant : "Si tu m'avais appelé quand ce gueux insistait pour te coller ta poule empoisonnée, je lui aurais cassé les reins !"

L. Favre.